



REMISES DE LA MÉDAILLE DES POMPIERS POUR SERVICES DISTINGUÉS – CHANDLER HONORE LES POMPIERS QUI SE SONT DISTINGUÉS PAR L'EXCELLENCE DE LEUR TRAVAIL

CHANDLER, LE 5 OCTOBRE 2018 - La Ville de Chandler a honoré les pompiers du Service de Sécurité & Incendie de sa municipalité qui se sont distingués par l'excellence de leur travail lors de la cérémonie tenue le 4 octobre dernier, à la salle de spectacle Thomas-Morrissey. La Médaille des pompiers pour services distingués est une décoration de haute distinction remise aux pompiers et pompières du Canada qui, pendant 20 ans ou plus de service, se sont distingués par l'excellence de leur travail.

« La Médaille des pompiers pour services distingués a été remise à des membres du personnel du Service de Sécurité & Incendie de Chandler qui, depuis des décennies, ont exercé leur travail avec compétence, courage et engagement. Je les félicite et c'est avec fierté que je leur ai remis cette importante distinction honorifique », a mentionné madame Louissette Langlois, maire de la Ville de Chandler.

« Il n'existe pas de métier plus respectable que celui de sauver des vies. Vous y avez consacré la vôtre, envers et contre tous les dangers, et vous vous êtes distingués par l'excellence de votre travail. Pour cela, vous méritez le respect plein et entier de toute la communauté. Le Service de Sécurité & Incendie de Chandler peut être fier de vous compter dans ses rangs. Vous faites honneur à la profession de pompier », a déclaré le directeur général et greffier à la Ville de Chandler, monsieur Roch Giroux.

« La cérémonie de remise des médailles pour services distingués est un événement rempli de fierté non seulement pour les lauréats et leur famille, mais également pour l'ensemble du personnel du Service de Sécurité & Incendie. Votre détermination, votre dévouement et votre efficacité, combinés à votre conduite irréprochable, font de vous des modèles pour notre Service. Ce sont des valeurs qui nous inspirent et qui nous poussent à accomplir notre mission », a expliqué monsieur Bobby Bastien, directeur du Service Sécurité et Incendie.

Les services distingués se définissent par une conduite irréprochable et un travail effectué avec dévouement et efficacité. Instituée le 29 août 1985, la Médaille des pompiers pour services distingués est décernée par la Chancellerie des distinctions honorifiques du Canada. En raison de son caractère officiel, l'octroi de la médaille constitue un honneur incomparable. Il s'agit de la plus haute distinction que peut recevoir un pompier pour la qualité de son travail.

SOURCE

Ville de Chandler
418 689 2221